



**Musée
gruérien**

La piscine de Bulle 1918-2021

Photographies Nicolas Repond



03.07 - 17.10.2021

musee-gruerien.ch

LA PISCINE DE BULLE (1918-2021) Photographies Nicolas Repond

EXPOSITION

DIRECTION

Christophe Mauron

COMMISSARIAT

Christophe Dutoit
Christophe Mauron
Nicolas Repond

TIRAGES PHOTOGRAPHIQUES

Diaprint

MONTAGE ET ÉCLAIRAGE

Philippe Berchier

GRAPHISME

Estève Despond, Inventaire

AUDIOVISUELS

Alain Laesslé

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Sylvianne Servadio
Yolande Bourqui

Cette exposition Mur blanc #05 est présentée – du 3 juillet au 17 octobre 2021 – par la Ville de Bulle au Musée gruérien, en collaboration avec PPAF, Photographie Professionnelle et Artistique Fribourgeoise.

murblanc



photographie
professionnelle et artistique
fribourgeoise

PUBLICATION

TEXTES

Christophe Dutoit
Yann Guerchanik
Christophe Mauron
Sarah Page
Laurence Wagner

ICONOGRAPHIE

Christophe Dutoit
Nicolas Repond

COUVERTURE

Estève Despond,
Inventaire

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Christophe Dutoit

IMPRESSION

media f

REMERCIEMENTS

La Ville de Bulle et le Musée gruérien adressent leurs remerciements aux personnes qui ont accepté de poser devant l'objectif de Nicolas Repond ou de livrer des renseignements et des témoignages, à Alain Sansonnens, du Service de communication de la Ville de Bulle, ainsi qu'à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, pour la fourniture de deux photographies anciennes. Un merci particulier au photographe, aux auteurs et à Madeleine Viviani qui s'est chargée bénévolement de la relecture finale.

LES ENTREPRISES ACTIVES SUR LE CHANTIER

ABA-GEOL, Payerne | André Müller, Vuisternens-en-Ogoz | Association d'entreprises Badertscher Innenausbau, Berne et Minnig, Bulle | ATI Concept, Puidoux | Brihosol, Châtel-Saint-Denis | Bugnon Echafaudages, Romont | Cesa Création Enseignes, Bulle | CSD Ingénieurs, Fribourg | Dally Bureau, Vuadens | Deillon Delley Architectes, Bulle | Dormakaba Suisse, Le Mont-sur-Lausanne | EBAG, Alpnach | Etrinex, Bulle | Fehlmann traitement de l'eau, Billens | Francis Mooser, Bulle | Gachoud Paysages, Treyvaux | Geneux Dancet, Fribourg | Georges Sauteur, La Tour-de-Trême | Gétaz-Miauton, Bulle | Ginoux, Chailly-Montreux | Gruyère Energie, Bulle | Hubert Etter et Fils, Vuadens | Jaquet-Helfer, Bulle | JPF Construction, Bulle | Kannewischer Ingénieurs Conseils, Yverdon | Klarer Freizeitanlagen, Hallau | La Romande d'Entretien, Bulle | LCBE, Bossonnens | Les bureaux d'architectes membres du consortium Groupement BLK (cbl architectes Sàrl, Paterr Sàrl et Partnerline Architectes Sàrl) | Marc Morandi, Cressier (FR) | Martins Ingénieurs Conseils, Puidoux | Mauchle Pool, Sursee | Menuiserie Sciboz, Farvagny-le-Grand | Nicolas Béguin, Morges | PAB, Berlens | Perrottet & Piller, Bösingen | Polyforce, Bulle | Portes Brodard, La Roche | Progin Métal, Bulle | Protect Service Fribourg, Marly | R. Morand & Fils, Enney | Raboud Energie, Bulle | RESO, Bulle | Sassi Carrelages, Bulle | Skidata, Sion | Swiss Life Guard, Les Paccots | Tebicom, Villars-sur-Glâne

Dans le présent document, les expressions au masculin s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.



La cure de jouvence d'une vénérable centenaire

Depuis plus de cent ans, elle est un élément central de notre cadre de vie, un rendez-vous incontournable des étés bullois, et même au-delà. Un siècle d'histoire(s) qui a fait le bonheur de générations de nageurs et de petits baigneurs, l'élevant au rang de véritable institution locale. Lieu de loisirs, de sport et de détente très prisé des familles, mais aussi espace social, cette vénérable centenaire aux bassins devenus vétustes et plus totalement étanches méritait bien une cure de jouvence.

Aujourd'hui, c'est avec une immense fierté que les autorités bulloises mettent à disposition de la population une piscine communale en plein air totalement rénovée et modernisée. Cette réfection en profondeur exprime l'ambition du Conseil communal de promouvoir et

de développer les activités sportives, de loisirs et de bien-être accessibles à tous. Car maintenir de saines habitudes de vie au sein de la société passe aussi par l'engagement des collectivités publiques à offrir des infrastructures attractives et de qualité.

Nouveaux bassins – dont un dédié au plongeur équipé d'un plongeur à un mètre et d'une plateforme à trois mètres –, large toboggan, espaces de détente augmentés et infrastructures repensées offrent un nouvel environnement idéal pour nager, s'entraîner, se défouler ou simplement se relaxer. Au terme de dix mois de travaux d'envergure, l'infrastructure répond désormais pleinement aux exigences actuelles, tant en termes d'accueil, de qualité des équipements aquatiques

que d'efficience énergétique. De quoi assurer la pérennité de son exploitation au service des habitants de Bulle et de la région, tout en renforçant l'attractivité de notre ville.

Nous profitons encore de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des entreprises qui nous ont accompagnés dans ce projet. Merci également à toutes les personnes qui ont œuvré à la réalisation de ce magazine retraçant l'histoire de la piscine communale, en particulier au photographe bullois Nicolas Repond qui a capté le vaste chantier de rénovation de l'infrastructure.

Bonne lecture et...
bonne baignade!

Le Conseil communal

Des bains si hygiéniques, si toniques, si fortifiants

Inaugurée en 1918, la piscine de Bulle a d'abord répondu à des exigences en matière d'hygiène. Au fil de ses rénovations successives, elle est devenue un must pour le bien-être et les loisirs.

1918-2021. Depuis l'Antiquité gréco-romaine, on connaît les vertus du thermalisme et l'utilité des bains publics pour le maintien de l'hygiène jusque dans les couches les plus défavorisées de la société. En Gruyère, la découverte de sources «sulfureuses et nitrées» à la fin du XVIII^e siècle permet la création des Bains des Colombettes, à Vuadens, et de Montbarry, au Pâquier. À Bulle, Madame Ayer ouvre «un établissement de bains publics au Café suisse» en 1908, sur les pas des Bains du Nord, qui offraient déjà «bains de propreté, bains sulfureux et douches».

En 1888, le professeur de gymnastique Léon Galley inaugure les Bains du Boulevard, dans le quartier d'Alt, à Fribourg. Dans deux bassins publics, il propose une eau qui, «après avoir laissé

la plus grande partie de sa crudité s'évaporer à l'air libre et au soleil, pénètre dans les piscines à une température de 20°C à 25°C». Un must pour cette époque où le culte de l'eau permet de «calmer les nerfs» et «d'apaiser les tempéraments surexcités», apprend-on dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1889. On considère même que la natation était particulièrement recommandée aux jeunes filles pour «prévenir les accidents de la puberté».

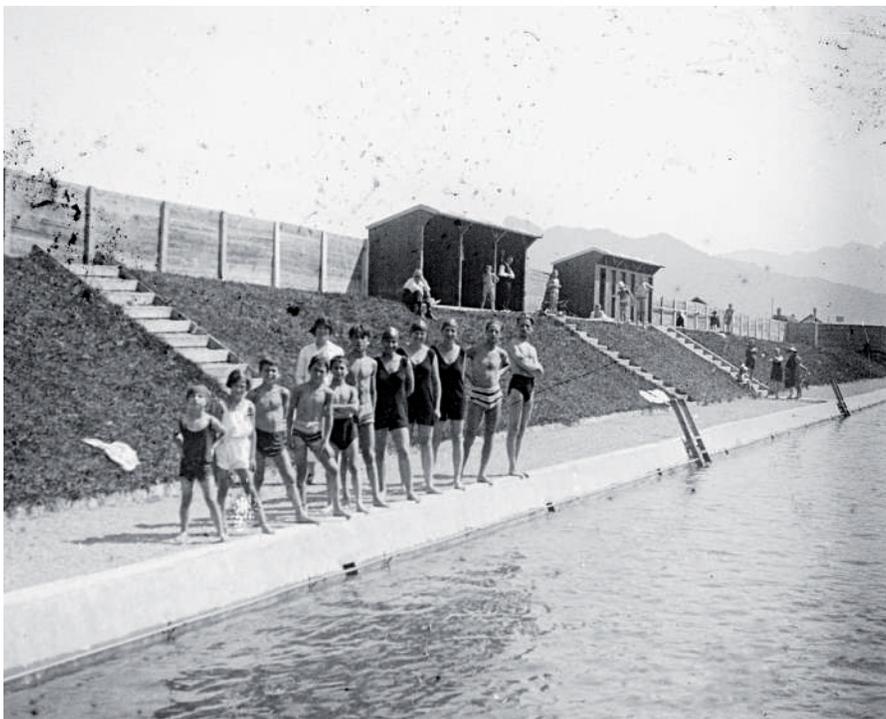
Hygiène et salubrité

En 1916, en pleine Première Guerre Mondiale, la commune de Bulle met à son budget une dépense de 6000 francs pour divers travaux publics. Parmi eux, l'établissement d'une piscine, «dont le besoin se fait depuis longtemps ressentir». Le 25 août 1918, on inaugure

«à titre provisoire» un premier bassin le long de la Trême, dans le quartier du Tirage. «Ne manque qu'une "petite plage sablée" pour que les amateurs de bains en eau courante y goûtent un sensible plaisir», note *La Gruyère*. À cette époque, le journal bullois appelle à voter la liste libérale-radical-ouvrière aux élections communales et rappelle que l'administration bulloise n'a pas «négligé les questions de salubrité». Quatre ans plus tard, la délégation libérale-radical (qui a perdu son qualificatif «ouvrier» au passage) se targue, dans son bilan de législature, d'avoir répondu au souci d'hygiène de la population. «Les adeptes des bains en eau courante, si hygiéniques, si toniques et si fortifiants, ont éprouvé sa sollicitude par la construction d'une vaste piscine depuis longtemps désirée.»

«Mesdames, il n'y a pas à se gêner.»

Contrairement aux Bains du Boulevard, la piscine de Bulle est ouverte tous les jours aux personnes des deux sexes. «Elle est uniquement réservée aux dames de 14 h à 16 h et les mardis et vendredis à partir de 18 h.» Remis en question en 1943 (*lire en pages 26-27*), ce «problème» de mixité tombe peu à peu en désuétude dans les années 1950, ce qui vaut un savoureux échange de courriers entre la commune de Bulle et l'Institut Sainte-Croix. «Depuis une année ou deux, nous constatons que les dames ou demoiselles qui se rendent à la piscine le vendredi après-midi sont précisément celles qui vont à la piscine les autres jours dont la fréquentation est mixte; elles y restent toutes aussi après 16 h le vendredi», note l'administration. «Ces libertés n'ont pas été prises par nos élèves internes», s'offusque pour sa part Sœur Valentine, la directrice de l'institution, qui a sans doute dû



La première mouture de la piscine avec un seul étage de terrasse. Léon Daguet, Bains (piscine) de Bulle, 1925. Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

recadrer ces jeunes filles un peu trop... insouciantes.

Très vite, l'enthousiasme pour la piscine est vif. «Par ces chaleurs sénégalaises, elle est très fréquentée. Dans l'eau atténuée par les rayons du soleil, grandes personnes et enfants prennent leurs ébats pour le grand bien de leur santé, note *La Gruyère* en 1923. Allez-y Mesdames, il n'y a pas à se gêner.»

Durant ces années-là, la question d'hygiène est centrale. En 1925, le docteur Perroulaz explique que la piscine «a rendu de signalés services, spécialement aux enfants, dont la santé s'est en général améliorée depuis son ouverture». Trois ans plus tard, on loue les précieux services que les eaux fraîches de la Trême rendent dans le domaine de l'hygiène individuelle et publique. «Le bien-être corporel prédispose à la bonne humeur et à l'effort, lit-on dans *La Gruyère*. "Bulle-piscine" est en train de devenir un lieu de pèlerinage célèbre pendant les canicules.» En outre, on découvre que la nage est un sport «sain et utile» pour lutter contre le nombre grandissant des noyades. «Nous estimons que cet apprentissage devrait figurer dans le programme de gymnastique», plaident les pédagogues.

L'avènement de la piscine provoque quelques remises à l'ordre plutôt rigolotes. En 1921, le Conseil communal rappelle que «le patinage est formellement interdit», tout comme de se baigner «sans caleçon ni costume de bain». On constate également des déprédations, des actes de vandalisme et des vols de portefeuilles, qui forcent les autorités à une «surveillance sévère».

On doit également rappeler certaines consignes de base, non sans humour. «À 18°C, le bain doit débiter, apprend-on



«La juste sensation désirée par les plus hardis baigneurs, qui obtiennent un petit succès chaque fois qu'ils piquent de la tête dans l'eau» Bulle, piscine avec plongeur, 1934. Charles Morel / Musée gruérien.

dans le journal en 1931. Les températures nerveuses doivent veiller à ne pas prolonger le premier bain au-delà de cinq minutes et à graduer la durée des autres jusqu'à l'habitude prise.» À propos du caleçon ou du maillot de bain: «Quand donc se décidera-t-on à abandonner le coton qui s'étend, se déforme et glace la peau,

pour adopter la laine gardant sa forme, séchant rapidement et maintenant la chaleur au corps. La laine ne pique ni ne démange. Même si certains magasins affichent des prix exorbitants, 50 francs et même 60 francs.» Encore plus drôle, cette proposition qui ferait des cheveux blancs au gardien actuel: «Après la bière, le bain est toujours dangereux. En revanche, chacun peut manger dans l'eau sans inconvénient, l'estomac étant habitué à la pression aquatique. Quand

vous aurez faim, immergez-vous donc jusqu'à la poitrine pour prendre votre goûter!»

Le succès de la piscine du Tirage est tel que, en 1923, le Conseil général prévoit déjà une dépense de 5560 francs (sur un total de charges annuels de 413000 francs) pour un complément de travaux. «Seule cette rubrique a fait l'objet de discussions, commente *La Gruyère*. Il s'agit principalement du bétonnage du fond, travail demandé par tous les baigneurs qui se plaignent de la nature boueuse de l'eau, en raison de la difficulté actuelle de curer le fond supérieur.»

Commence alors la valse des rénovations successives. «Bulle peut se flatter de posséder une piscine qui se perfectionne chaque année en s'adaptant régulièrement à l'évolution du progrès», évoquent les plus optimistes. La piscine est agrandie de 5000 m² en 1930 et dispose désormais de trois terrasses pour



Dès 1930, la piscine de Bulle dispose de trois terrasses, d'où «l'on jouit d'une superbe vue sur la ville de Gruyères et les Alpes». Bulle, piscine, 1937. Photo Glasson / Musée gruérien.

les bains de soleil, d'où «l'on jouit d'une superbe vue sur la ville de Gruyères et les Alpes». Toutefois, certains conseillers généraux maudissent ces dépenses onéreuses et parviennent, deux ans plus tard, à faire repousser l'assainissement du fond «à demi aménagé qui, de ce fait, est encore difficile à entretenir dans l'état de propreté désirable». Par

manque de vision à long terme ou par dévotion pour la politique des petits pas, on saucissonne dorénavant les dépenses.

Un tremplin est monté en 1936 pour donner «la juste sensation désirée par les plus hardis baigneurs, qui obtiennent un petit succès chaque fois qu'ils

piquent de la tête dans l'eau», écrit le journal, qui poursuit la truculente description: «Une fausse Marlène Dietrich feint de dormir, la tête sur l'un de ses genoux. Allongés sur le sable, les brûlés se passent des fioles qui contiennent une huile sentant la résine et l'officine pharmaceutique, en laquelle il est préférable d'avoir confiance.»

Eau toujours sale

En 1937, le Conseil communal défend formellement de se baigner dans la Trême en aval de la piscine, car «ses eaux sont gravement souillées par les nombreux égouts qui se déversent dans la rivière.» Quelques années plus tard, la piscine est elle-même fermée pour lutter contre une épidémie de paralysie infantile. En 1945, l'eau du bassin est toujours sale et ces «Messieurs du Conseil général» en veulent à la limpidité du liquide

Vaseline, coup de soleil et pyjama de bain

«L'irritation de la peau, vulgairement appelée coup de soleil, dégénère quelquefois en brûlures douloureuses. Les cloques crèvent, aucun habit n'est supportable, le frottement des draps de lit sur les plaies vives éloigne le sommeil. Divers produits pharmaceutiques sont destinés à protéger la peau contre la morsure trop rapide du soleil. À vrai dire, ceux qui les ont expérimentés n'en sont guère enchantés. La vaseline est moins coûteuse et tout autant opérante. Pour les baigneurs à l'épiderme délicat, rien ne vaut le "pyjama de bain", qui répartit l'effet du soleil sur un temps plus long.» *La Gruyère*, 13 juin 1931

dans lequel les baigneurs s'ébattent. «Nous manquons de sulfate de cuivre pour purifier les ondes de la piscine», avoue le technicien communal. Pour toute réponse, on propose de peindre le bord du bassin en bleu de mer...

En 1957, le bassin ne répond plus aux normes et il perd entre «50 et 60 cm d'eau par jour». L'entretien de la piscine est de plus en plus coûteux et on lance une étude pour «restaurer les installations balnéaires bulloises». En 1960, le Conseil général adopte un budget de 200 000 francs pour surélever les bassins, augmenter leur superficie totale à 1600 m² et les doter d'un système de régénération des 2000 m³ d'eau. La dépense se montera à 350 000 francs, mais, grâce aux résultats «satisfaisants» du Service électrique et des comptes communaux, les investissements sont déjà amortis de 200 000 francs la première année.

«La passoire» de Bulle

Les travaux ne se passent pas aussi bien que prévu. En 1962, on ne l'appelle plus «la piscine», mais la «passoire» de Bulle. Un witz circule dans le chef-lieu: «Un

Chronologie

- 1918** inauguration de la piscine
- 1923** nouveau crédit pour bétonner le fond du bassin
- 1930** agrandissement et construction des trois terrasses
- 1936** construction d'un tremplin
- 1962** grande rénovation, avec un nouveau système de régénération
- 1963** mise en place d'un arrosage de la pelouse
- 1964** construction de la buvette
- 1977** réfection du fond du bassin
- 1988** installation des bâches pour la couverture des bassins
- 1989** mise en place du système de chauffage des bassins
- 1995** mise en place des panneaux solaires et des douches
- 2008** construction de la sortie de secours de la H189

gosse ne pourrait pas s'y noyer, car il aurait tout de suite la tête à sec...» Ses détracteurs la comparent à la piscine de Broc, récemment ouverte et qualifiée de «chef-d'œuvre au fini propre». Au terme d'une bataille entre l'ingénieur, la commune et les prestataires, on finit par colmater les fissures et enduire le béton trop poreux. Gérard Glasson, le rédacteur en chef de *La Gruyère*, qui «avoue avoir horreur de décerner des compliments», salue, en 1963, «le travail des édiles bullois et brocois pour leur piscine».

À la fin des années 1960, il est désormais question d'une piscine... couverte. Un

souhait exaucé plutôt deux fois qu'une, puisque celle de l'école secondaire de Bulle et celle de Charmey sont mises en service en 1973. Sans parler des Bains de la Gruyère, inaugurés à Charmey en 2007. Quant à la piscine communale de Bulle, on continue de lui apporter des améliorations par touches successives. On refait le fond du bassin en 1977. La Protection civile démolit le plongeur des trois mètres en 1986. On installe des bâches de couverture pour les bassins en 1988, puis un système de chauffage l'année suivante. En 2008 – ce que peu de gens savent – on y construit une sortie de secours du tunnel de la H189.

Cette année-là, le département technique douche les espoirs de baigneurs bullois dans *Le Bulletin*. «La configuration actuelle n'évoluera d'ailleurs probablement pas. On ne peut pas prévoir de grosses transformations dans l'espace actuel, car il n'y a aucune possibilité d'extension des plages et des bassins.» Douze ans plus tard, la commune de Bulle investit néanmoins 8,7 millions de francs pour la rénovation en profondeur de sa piscine.

Plus que centenaire et plus âgée de cinq ans que les Bains de la Motta, la piscine de Bulle peut désormais se targuer d'être à la fois l'une des plus anciennes et des plus modernes du canton.



Jour de foule à la piscine. Bulle, la piscine et la Dent de Broc, [entre 1960 et 1970]. Fonds cartes postales, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Christophe Dutoit

PORTFOLIO





Encadrer la baignade

Sensible aux transformations de sa ville, le photographe Nicolas Repond a réalisé plusieurs centaines d'images sur la rénovation de la piscine de Bulle (2020-2021). Au-delà du suivi de chantier initial, il a constitué une importante documentation visuelle sur le lieu et ses usagers. Avec une pointe d'ironie, il donne à voir la baignade comme un loisir très encadré.

DÉCRYPTAGE. Nicolas Repond a été mandaté par la Ville de Bulle pour réaliser un suivi photographique des transformations de la piscine entre 2020 et 2021, avant, pendant et après les travaux. Deux choses frappent en découvrant les images qui montrent l'ancienne piscine, avant sa fermeture en 2020.

«Je crois vraiment qu'il y a des choses que personne n'aurait vues si je ne les avais pas photographiées.»

Diane Arbus

Il y a tout d'abord l'attention portée aux gens – les habitués, le personnel, la foule bigarrée et sonore des baigneuses

et des baigneurs, le désordre joyeux des pataugeoires, la concentration des nageurs au kilomètre, en bref, la sociologie foisonnante des populations qui fréquentent les bassins au fil du temps. Dès ses origines en 1918, la piscine située à proximité du quartier ouvrier de la rue Sciobéret avait une vocation populaire qu'elle conserve aujourd'hui. Cela transparaît dans les images du photographe.

Ensuite, et de manière plus subtile, Nicolas Repond s'est intéressé à l'environnement, aux constructions et à la signalétique qui encadrent la baignade. Il en dresse un portrait plein d'acuité, et parfois d'ironie. Au-delà du mandat initial – un suivi de chantier – le photographe donne aussi à voir les relations tissées entre un lieu et ses usagers. Il touche du doigt l'identité profonde de cet endroit si banal et si particulier.

La piscine est un monde clos, séparé du reste de la ville par tout un programme

de cloisons, de murs, de portails et de haies d'arbres dont la fonction principale est de masquer à la vue des passants les corps (partiellement) dénudés des usagers. Nous y entrons en compagnie du photographe. D'emblée transparaissent dans ses images les enjeux hygiéniques, moraux et sécuritaires des bains publics.

Grillage surmonté de fils de fer barbelés

De la buvette aux cabines de douches en passant par les voies de circulation, l'architecture intérieure de la piscine est exclusivement – pour ne pas dire outrageusement – fonctionnelle. Un des éléments les plus significatifs à ce sujet est le grillage surmonté de fils de fer barbelés qui sépare la piscine de la rivière voisine, la Trême. Cette barrière, spectaculaire, ne vise pas à empêcher les baigneurs de fuir (!), mais bien d'hypothétiques resquilleurs – ou fêtards nocturnes – de faire irruption dans les bains.



Dès ses origines en 1918, la piscine située à proximité du quartier ouvrier de la rue Sciobéret avait une vocation populaire qu'elle conserve aujourd'hui.

Nicolas Repond

Nicolas Repond est un photographe professionnel basé à Vuadens, spécialisé dans le publipreportage, le reportage d'entreprise, l'architecture, ainsi que les prises de vue aériennes. Il a contribué à plusieurs ouvrages dont *La Fête de la Poya* (Editions Alphil, Musée gruérien, 2013), *Lieux saints en Suisse* (Editions Benteli, 2007) et *Le savoir suisse*, 2009), *Suisse, pays de culture* (Editions Favre, 2007) et *L'âme du Gruyère* (Editions gruériennes, 2000).

Vaste dispositif signalétique

Une fois parvenu à l'intérieur, l'utilisateur est pris en charge par un vaste dispositif signalétique destiné à régler tous les aspects de la vie de cette petite société. Où sont les toilettes et les vestiaires? Où doit-on se laver les pieds? Quelle est la profondeur du bassin? A-t-on le droit de plonger, de courir, de fumer, de boire, de manger? Comment doit-on trier les déchets? Toute question qui trouve sa réponse sur les innombrables panneaux et inscriptions soigneusement répertoriés par Nicolas Repond.

Méticuleusement évacué des moindres recoins du site, comme une bactérie dont il faudrait se prémunir, le désordre fait pourtant son grand retour dans la piscine de Bulle à l'occasion du chantier entamé en 2020: Nicolas Repond nous donne à voir le ballet spectaculaire des pelleteuses et des grues qui sèment le chaos en faisant craquer le béton. L'ancienne piscine est détruite, et reconstruite plus belle qu'avant, dans des atours d'inox éblouissants.

Christophe Mauron
conservateur au Musée gruérien

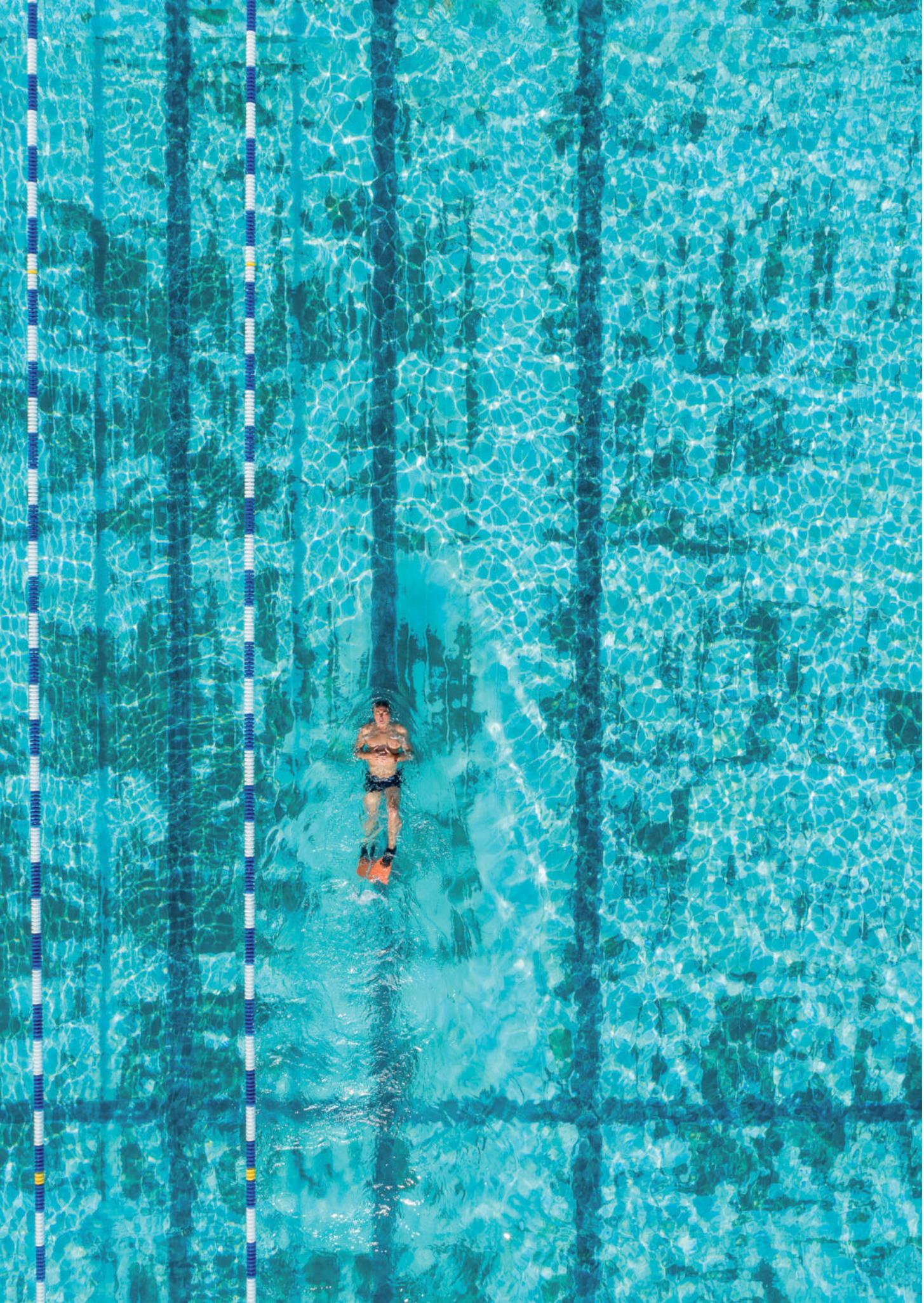


Où se laver les pieds? Quelle est la profondeur du bassin? A-t-on le droit de plonger, de courir, de fumer, de boire, de manger? Toute question trouve sa réponse sur les innombrables panneaux et inscriptions soigneusement répertoriés.

PORTFOLIO



















Claude-Ernest Grandjean, un habitué de longue date de la piscine de Bulle, dans les anciens vestiaires du sous-sol.
Nicolas Repond

A la piscine de Bulle, il faut aimer les gens

OLIVIER COLLIARD. «Le gardien assis sur sa chaise qui regarde passer les filles... on est loin de la réalité», s’amuse Olivier Colliard, 50 ans. Engagé à la Ville de Bulle comme «concierge polyvalent attaché à la piscine», il est responsable de son fonctionnement. C’est-à-dire qu’il gère à la fois la technique, la sécurité et relève les innombrables défis sociaux qui se jouent sur un site pouvant accueillir, au meilleur de l’été, plus de 2000 personnes en une journée.

«Mais je crois bien que je n’y avais jamais mis les pieds avant de commencer ce travail il y a une dizaine d’années. J’ai passé toute ma jeunesse à Broc. Les bains de nuit en passant sous le grillage et toutes les autres bêtises, c’est à la piscine de Broc que je les ai faites!» Les bains bullois, Olivier Colliard en a fait ses outils de travail désormais. Des outils qui impliquent l’humain: «On connaît les habitudes des familles, des enfants, des ados, des anciens, des très anciens, ceux qui nagent dans “leur” couloir, qui s’installent à “leur” place, sous “leur” arbre, qui arrivent et qui partent toujours à la même heure...»

Olivier Colliard le connaît bien le petit peuple de la piscine. «Certains retraités attendent tout l’hiver avec impatience, ils comptent les jours avant la réouverture. Pour eux, la piscine est synonyme de bien-être, mais aussi de retrouvailles avec les copains, ceux qu’on n’a pas vus depuis une année. Cette piscine de Bulle n’est pas petite, mais elle n’est pas très grande non plus. Elle peut s’apparenter à une piscine de quartier. On y ressent une ambiance particulière et une certaine proximité. Quant à nous, nous avons un lien fort avec les usagers, mais nous ne faisons pas partie de leur monde. Les plus anciens vous parlent d’un temps où ils prenaient l’apéro avec le gardien. À présent, il y a davantage de normes, sécuritaires notamment. Mais chaque année, j’organise le souper de fin de saison. Alors les frontières s’estompent: c’est toujours un beau moment de partage.»

La piscine, c’est de l’eau et du chlore, mais surtout des gens. «Pour désamorcer les conflits sur la pelouse ou dans l’eau, pour faire en sorte que chacun profite au mieux des infrastructures, il faut aimer les gens. Sans ça, vous ne tenez pas longtemps.»

Yann Guerchanik



Le gardien Olivier Colliard (à droite) clôt de manière prématurée la saison 2020 pour laisser place aux rénovations. «Certains retraités attendent tout l’hiver avec impatience, ils comptent les jours avant la réouverture».



«Le sol fracassé, l'eau qui devient trouble. Ce n'était pas la plus belle des piscines, mais ça lui donnait un certain charme», se souvient Niels Bisaz (au centre), entraîneur du Sporting Bulle Natation.

Ça a toujours été bonnard à la piscine de Bulle

NIELS BISAZ. «Un souvenir marquant? J'ai treize ans, avec mon frère, on s'entraîne pour les championnats de Suisse. Avant cela, à la piscine de Bulle j'y allais seulement pour sauter dans l'eau. Là, c'était autre chose. Notre entraîneur David Yerly réservait une ligne rien que pour nous, c'était un privilège!» Niels Bisaz, 19 ans aujourd'hui, n'est pas le premier barboteur venu. Le 100 mètres libre, il le nage en 53''50. Le 100 mètres papillon en 56''90. Entre 2015 et 2018, il se pare plus d'une fois d'or et d'argent au niveau national. Au plus fort de sa préparation, le nageur du Pâquier enchaîne huit séances hebdomadaires dans l'eau, qu'il complète par deux entraînements au sec. Niels Bisaz a expérimenté bien des bassins, mais la piscine de Bulle, impossible de s'y tromper: «Le sol fracassé, l'eau qui devient trouble quand il y a beaucoup de monde l'après-midi... ce n'était pas la plus belle des piscines, mais ça lui donnait un certain charme! Et puis, le samedi matin, après les deux heures d'entraînement, on avait coutume de

manger le poulet rôti à la buvette, j'adorais ce moment de convivialité.»

Depuis la saison dernière, Niels Bisaz entraîne les nageuses et les nageurs du Sporting Bulle Natation: «Au club de Montreux comme à celui de Vevey, où je suis actuellement licencié, j'ai appris d'autres approches de la natation: je me suis dit que je pouvais transmettre cela plus loin.» Un nouveau rôle que le jeune homme remplit avec plaisir: «Quand je nageais à Bulle, certains nageurs m'encourageaient depuis la ligne voisine. Maintenant que j'entraîne, il arrive qu'ils m'abordent spontanément pour une explication technique ou pour demander un conseil. Ça a toujours été bonnard à la piscine de Bulle! Et je me réjouis d'en découvrir la rénovation. Avec le club, nous avons eu l'occasion de visiter le chantier: ça promet au niveau des infrastructures. J'ai hâte d'y nager!» Niels Bisaz n'y fera pas que des longueurs: dès cette saison, il officiera également en tant que nouveau gardien. **Yann Guerchanik**

En cachette par-dessus les barrières

MICHEL RIME. «Du temps de l'école primaire, il y avait Albert Genoud – on lui disait Kiki. Il était chef des pompiers et moniteur de gym, c'est lui qui nous apprenait à nager. On se mettait à plat ventre sur le ciment de la piscine et il nous faisait faire des gestes. Mais sitôt dans l'eau, on buvait la tasse. Faut dire que la piscine était alimentée par l'eau de la Trême et que le fond était gluant. On avait de l'eau jusqu'aux épaules et on n'arrêtait pas de glisser. J'avais dix ans, c'était en 1951, et je ne savais toujours pas nager. D'autant plus qu'avec mes frères et sœurs on passait nos étés chez les paysans. Les copains allaient à la piscine, eux, ils savaient. Moi, j'ai su à 33 ans seulement. À vrai dire, quand il n'y avait plus personne, je passais en cachette par-dessus les barrières pour essayer avec un tuba et des manchettes. Les copains, ils se foutaient de vous quand vous ne saviez pas nager. Aujourd'hui, je ne suis pas un fort nageur, mais je ne coule pas. Ce qui m'avait vraiment aidé, c'était un séjour à Rimini. J'y suis allé pour la première fois de

ma vie en 2 CV. À la mer, votre corps est mieux supporté. Et grâce au tuba, j'avais appris à mettre la tête sous l'eau.»

Michel Rime a rencontré un tas de monde à la piscine de Bulle, des rencontres parfois insolites: «Il y avait un gars qui s'appelait Charles Tinguely – on lui disait Carlo. Un retraité qui habitait la rue du Moléson, comme moi. Mais c'est à la piscine que je l'ai connu. Il avait vécu à Bâle et avait l'habitude de se baigner dans le Rhin. Un jour, je lui ai demandé s'il avait des enfants. "Un fils, me répond-il. Un fils un peu bizarre, il ramasse du chenil un peu partout, il soude, il colle, il fait bouger des choses, un sacré artiste!" Plus tard, à l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne, je me suis retrouvé devant la sculpture *Eurêka*, j'en avais eu la larme à l'œil. "Un sacré artiste, mon fils!" disait Carlo. C'est pourtant vrai que c'était un sacré artiste ce Jean Tinguely.»

Yann Guerchanik



Dans les années 1950, «la piscine était alimentée par l'eau de la Trême et le fond était gluant. On avait de l'eau jusqu'aux épaules et on n'arrêtait pas de glisser.»

À la saison prochaine, si tout va bien!

PIERRE ROUILLER. À 64 ans, Pierre Rouiller a déménagé plusieurs fois, mais jamais bien loin de la piscine de Bulle. «Je suis né en face, à la rue Louis-Bornet. Je me souviens quand ils ont commencé la reconstruction au début des années 1960. L'hiver, le chantier était à l'arrêt. Du côté des plongeurs, ils avaient creusé un énorme trou, quand il avait neigé ça nous faisait une piste fabuleuse. Faut dire qu'il y avait plus de neige qu'à présent.» Comme beaucoup d'autres, Pierre Rouiller a appris à nager dans le bassin bullois: «Mais j'ai appris tout seul. Je me tenais au bord et je regardais comment faisaient les autres, ensuite je m'embriais un petit bout avant de revenir en vitesse. Et puis un jour, j'ai fait ma première traversée.»

Depuis toujours, il fréquente assidûment ce lieu qu'il place parmi ses «préférés de toute la région». Qu'il s'y rende le matin, l'après-midi ou le soir, il est sûr de tomber sur une connaissance. La piscine de Bulle remplit son rôle d'établissement public, on s'y retrouve entre copains et copines. «J'y ai côtoyé énormément de gens et bien des personnalités bulloises.

Et j'ai connu pas mal de gardiens: Jacob Airoldi avec lequel il valait mieux marcher droit, mais aussi Alfred Grand, Georges Cosandey et bien d'autres. Même chose pour les tenanciers de la buvette. D'ailleurs, je n'ai pas loupé un seul souper de clôture, je crois bien. Et je garde en mémoire ceux pour lesquels M. Cosandey creusait un trou dans la pelouse afin de nous cuisiner son fameux jambon au miel.»

Selon le moment de la journée, différents groupes de baigneurs occupent «leur emplacement», un rituel que Pierre Rouiller connaît par cœur: «C'est amusant de voir comment chacun a ses coins. Le nôtre pendant longtemps, c'était le banc entre les deux pins. Avec une équipe, le week-end, on y allait le matin, mais aussi l'après-midi. À l'époque où je travaillais, je me rendais à la piscine dès que j'avais bouclé ma journée, je rejoignais le groupe du soir. Bon, faut dire aujourd'hui que, du groupe du soir, il en reste plus tellement de vivants. D'ailleurs, le dernier jour d'ouverture, on a coutume de se souhaiter: «À la saison prochaine, si tout va bien!» **Yann Guerchanik**



«Gamin, j'ai appris à nager tout seul, explique Pierre Rouiller (à droite avec la casquette bleue). Ensuite, je m'embriais un petit bout avant de revenir en vitesse. Et puis un jour, j'ai fait ma première traversée.»

Le costume féminin deux-pièces fait des vagues

En 1943, le préfet de la Gruyère interdit le port du costume féminin deux-pièces à la piscine de Bulle. Un relent du poids du conservatisme catholique dans le canton de Fribourg à cette époque.

RIGORISME. Aujourd'hui, la tenue des baigneuses et des baigneurs de la piscine communale de Bulle ne fait plus l'objet de réglementation. Mais tel n'a pas toujours été le cas. En effet, le maillot de bain a suscité une étroite surveillance durant la première moitié du XX^e siècle. En témoigne notamment l'interdiction du port du costume deux-pièces qui frappa les baigneuses bulloises en 1943.

Même si les premiers règlements de la piscine de Bulle ne comportent pas d'articles explicites sur le costume de bain des usagers, on peut supposer que leur tenue était étroitement surveillée. En l'absence d'images d'archives connues, on ne sait pas quels étaient les modèles portés à Bulle lors de l'ouverture de la piscine en 1918. Comme le présente une publicité des Grands Magasins Knopf, parue en 1924 dans *La Liberté*, les maillots de bain masculins étaient généralement de couleur sombre. Quant aux costumes féminins, ils étaient en jersey noir ou marine, ornés sur le côté de boutons ou de cordons colorés. D'une longueur minimale de 80 centimètres, ils recouvraient les genoux et les épaules.

Vers la fin des années 1920, puis surtout dans les années 1930, de nouveaux modèles de maillots de bain font leur apparition aux bords des piscines et sur les plages. Les coupes sont plus courtes, colorées, et dévoilent les cuisses et la naissance des seins pour les modèles féminins. Ces costumes répondent à de nouveaux usages et reflètent un changement dans le rapport au corps: on aime désormais se rendre à la piscine pour bronzer et se prélasser. La mode est aux cuissettes pour les hommes et aux costumes dits en-deux-pièces pour



En 1932, les coupes se font plus courtes. «On se rend à la piscine pour bronzer et se prélasser.» Enfants à la piscine de Bulle, 1932. Photo Glasson, Musée gruérien.

les femmes. Ce dernier, composé d'un haut à encolure et d'une large culotte dissimulant l'intégralité de certaines courbes féminines, tend à remplacer peu à peu le costume en-une-pièce.

Or, la libéralisation des mœurs que reflète bien l'évolution du costume de bain est condamnée par les milieux catholiques et conservateurs de l'époque, dont les valeurs sont encore pro-

fondément marquées par la rigueur morale et le puritanisme du XIX^e siècle. Les cuissettes se retrouvent ainsi interdites à la piscine de Bulle, comme aux Bains de la Motta à Fribourg. Quant au costume féminin deux-pièces – à ne pas confondre avec le bikini, qui n'apparaît qu'à partir de la fin des années 1950 –, il fait l'objet d'une interdiction préfectorale en 1943, à la piscine de Bulle.

L'interdiction du costume féminin deux-pièces

Le respect de la pudeur et de la moralité, maîtres mots des autorités politiques et religieuses de l'époque, ne justifie pas à lui seul une telle sanction. En effet, la personnalité du préfet Pierre Barras et l'image qu'il se fait du gouvernement jouent également un rôle évident dans cette interdiction. D'un tempérament «rugueux» et «autoritaire», défendant un moralisme étroit et rigide, comme le décrivent le journaliste Gérard Glasson et l'historien Jean Steinauer, il n'hésite pas à prendre seul une décision relevant davantage des compétences communales que préfectorales.

Enfin, la polémique qui secoue Fribourg à propos de la mixité des Bains de la Motta a peut-être aussi joué un rôle dans cette fameuse interdiction. Poussé par les autorités ecclésiastiques, le Conseil communal de la capitale prend la décision, au mois de mai 1943, d'interdire la mixité des bains et de maintenir l'horaire alterné, les hommes se baignant à certaines heures de la semaine, les femmes à d'autres. En vigueur depuis l'ouverture de la piscine en 1923, cette stricte séparation hommes-femmes a été assouplie au tournant des années 1930 par l'introduction des «bains de famille». Apparemment tolérés au début, ces bains soulèvent quelques années plus tard l'indignation des milieux conservateurs qui demandent aux autorités politiques de réagir. Ces dernières optent finalement pour le maintien de l'horaire alterné. Quant aux bains de famille, ils sont conservés, mais sous la stricte surveillance de sergents de ville.

Le manque d'archives sur l'interdiction du costume de bain deux-pièces à la piscine de Bulle rend aujourd'hui délicat de se prononcer sur les éventuels remous qu'a pu susciter, auprès des instances dirigeantes bulloises, cette affaire des Bains de la Motta. Et

sur les pressions qu'auraient pu exercer certaines autorités de Fribourg dans la modification du règlement en vigueur à Bulle.

Réactions suite à l'interdiction préfectorale

À l'annonce de l'interdiction du port du costume deux-pièces, les réactions ne se font pas attendre. Au sein de la presse fribourgeoise d'abord où les principaux journaux de l'époque prennent position. Ainsi *L'Indépendant*, organe du Parti libéral-radical, critique avec virulence l'ordonnance émise par le préfet, allant jusqu'à le surnommer «nouveau père-la-pudeur» ou «petit vertuiste». L'interdiction, qualifiée par le journal de «geste bien mesquin, [en vérité], sinon grotesque», amène le journaliste à proposer à son lectorat d'affubler le principal accusé d'un sobriquet shakespearien: «Ne pourrait-on pas appeler le préfet de Bulle, dont les ukases témoignent d'une grande mauvaise humeur contre les bains: «Otez l'eau!»»

De son côté, *La Liberté*, porte-parole des milieux conservateurs et catholiques, réagit trois jours plus tard aux propos parus dans le journal libéral-radical, s'abstenant de tout commentaire sur le sujet brûlant: «*L'Indépendant* a publié, samedi, un article épicé de gravelures qui a dû faire une singulière impression dans les familles abonnées à ce journal².»

Quant à *La Gruyère*, elle prend le parti de se moquer ouvertement de la mesure prononcée par le préfet: «Notre piscine a vécu il y a peu des heures dramatiques. Ce sont celles qui ont suivi la récente ordonnance préfectorale sur la tenue des baigneurs et des baigneuses. Malgré leur soi-disant tempérament frondeur, les Bullois – comme du reste tous les Gruériens – sont infiniment respectueux des lois. Ces messieurs du château le savent fort bien. Aussi n'ont-ils pas hésité à publier un édit

qui interdit notamment le port du costume de bain deux-pièces³.» Dans la suite de son article, le journal gruérien se permet d'ironiser sur l'octroi de cartes de textile supplémentaires qui permettraient aux baigneuses de rallonger leur costume de bain: «Ce nouveau règlement, dont les origines sont – dit-on – schwytzoises, a consterné les dames. Ce n'est pas que nos naïades modernes craignent de perdre un peu de leurs charmes en cachant quelques centimètres de peau en plus. Mais c'est simplement parce que l'Etat, tout en ordonnant le rallongement des vêtements, oublie de rallonger les cartes de textile des victimes.» Contrairement aux propos en apparence progressistes du journal radical, relevons cependant qu'il semble peu probable que les Gruériens entretiennent avec leur corps un rapport moins pudique, plus décomplexé que les autres Fribourgeois de l'époque.

En effet, comme l'analyse l'historien Jean Steinauer, il s'agit davantage d'un «réflexe libertaire» des Gruériens face à «l'autoritarisme et aux vellétés répressives des Pères Fouettards de Fribourg. (...) Car, si l'on élimine le facteur réactif, les gens du Sud ne sont guère moins coincés, probablement, que les bigots dont ils rient à l'occasion. Ils partagent, avec ceux qui leur servent de repoussoir dans la capitale, une culture catholique encore profondément marquée par le rigorisme et la pudibonderie du siècle précédent⁴.» Finalement, notons que la presse romande se fait également l'écho de cette histoire de costume de bain, de manière toutefois plus discrète.

Faute d'archives connues, il reste délicat de se prononcer sur les réelles vagues qu'a suscitées cette interdiction auprès des nageuses bulloises. Ce que nous savons, c'est que la mesure a été maintenue l'été suivant, comme l'atteste un article de juillet 1944 dans



Dans les années 1940, les Bulloises cherchent à ressembler aux pin-ups des magazines américains, avec leur costume deux-pièces composé «d'un haut à encolure et d'une large culotte dissimulant l'intégralité de certaines courbes féminines».

*La Gruyère*⁵. Quant à la suppression de cette interdiction, elle passe pour ainsi dire inaperçue. Aucune allusion n'y est faite, du moins dans les éditions estivales suivantes du journal gruérien.

Le poids que les milieux conservateurs et catholiques

Les mœurs et l'esprit fribourgeois, dès les années 1930, tendent à se distancier d'un rapport au corps baigné des dogmes moralistes d'avant-guerre et à emprunter, petit à petit, les sentiers plus osés de la mode émergente. Dans ce contexte, l'interdiction du costume féminin deux-pièces à la piscine communale de Bulle et l'affaire de la mixité des Bains de la Motta révèlent tout le

poids que les milieux conservateurs et catholiques pouvaient encore exercer, de manière directe ou indirecte, sur la société fribourgeoise de l'époque.

Sarah Page

NOTES

¹ *L'Indépendant*, 24 juillet 1943.

² *La Liberté*, 27 juillet 1943.

³ *La Gruyère*, 17 juillet 1943.

⁴ Steinauer, Jean: «Histoire du Sud: émotions et passions in *La Gruyère au XX^e siècle*, Bulle, 2000, p. 66.

⁵ *La Gruyère*, 27 juillet 1944.

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE

Perler Antille, Laurence: *En tout bain...tout honneur: les Bains de la Motta, théâtre de l'évolution des mentalités en ville de Fribourg: 1866-1945*, Fribourg, 2004.

Perler Antille, Laurence: «Les Bains de la Motta: témoin de l'évolution des mentalités en ville de Fribourg», in *Temps libre et loisirs du XIV^e au XX^e siècles (1923-1945)*, Zurich, 2005.

Steinauer, Jean: «Histoire du Sud: émotions et passions», in *La Gruyère au XX^e siècle*, Bulle, 2000, p. 63-66.



«Les fossiles du futur» sur le mur de la piscine

Début mai 2021, il pleut des trombes d'eau à Bulle en cette matinée de jury. Les passants se fraient un chemin vers l'Espace Gruyère transformé en centre de vaccination. À l'étage se trouve notre salle de réunion et quelques mètres plus loin, la piscine de Bulle et sa vaste muraille, sujet de nos délibérations.

La surface de 175 m² découpée en cinq parties fait l'objet d'une mise au concours à l'attention des artistes et des collectifs de la région. Et ils sont nombreux à avoir répondu à l'appel à projet « Histoire d'eau » puisque plus de quarante dossiers ont été envoyés au Service culturel de la Ville de Bulle. Nous les étudions avec attention, en discutons collectivement et les mettons en perspective par rapport aux critères définis. Quelle est la qualité du projet

artistique? La proposition est-elle en adéquation avec le site? Quel soin a été apporté au dossier et à la formulation de la proposition? Quel est l'ancrage des artistes avec la région? La démarche ouvre-t-elle vers une dimension collaborative et participative? Une action de médiation culturelle a-t-elle été pensée pour les habitants de la ville?

Les échanges sont riches et constructifs, chacun amène son point de vue, son expertise et après trois tours de sélection, nous arrêtons notre choix sur quatre dossiers:

L'EAU D'ICI
présenté par le collectif **Fiasco**
(Lucie Gremaud, Léonie Jucker,
Fabienne Grossen, Jvana Manser)
(2^e Prix *ex-aequo*)

Le jury a été très sensible à la qualité de cette proposition du collectif Fiasco qui réunit quatre artistes illustratrices qui gravitent entre Bulle et Berne où elles étudient à la Haute école des arts. Nous saluons le travail, la qualité du dossier et le montage des cinq pratiques en une fresque aussi ludique que dense en informations et donnant matière à médiation culturelle.

O LA PARADE
projet présenté par Robin Brandli
(2^e Prix *ex-aequo*)

Nous avons été particulièrement touchés par la parade de Robin Brandli. En effet cette dernière fait usage d'une palette chromatique aussi gaie que l'été et les personnages et animaux représentés



Esquisse informatique du projet lauréat du concours, «Les fossiles du futur», de Lorraine Perriard et Audrey Bersier.

mettent tous en relief le style singulier et plein de promesses du jeune artiste fribourgeois, dont on n'a pas fini d'entendre parler.

ÉPHÉMÈRE (S), DE L'AUTRE CÔTÉ COULE UNE RIVIÈRE
projet présenté par Gisèle Rime, Jérôme Gremaud, Laëtitia Locteau et Yann Le Bris
(2^e Prix *ex-aequo*)

À également retenu l'attention du jury pour la qualité et la finesse de l'approche de médiation culturelle qui met au centre du projet les spécificités biologiques du biotope local. Le travail sur le contexte de la piscine et de son histoire a été particulièrement apprécié, de même que la sensibilisation aux problématiques écologiques de la région.

LES FOSSILES DU FUTUR
projet présenté par Lorraine Perriard et Audrey Bersier
(1^{er} Prix)

Ce projet s'est particulièrement démarqué et a fait l'unanimité auprès des membres du jury pour notamment la qualité de la réflexion artistique, environnementale et sociale au cœur de la proposition qui a été reçue comme visionnaire et sensible.

L'excellent dossier élaboré par les artistes avec précision et moult informations sur le déroulé du processus artistique et la réalisation de la fresque a conquis le jury par la pertinence et l'usage des outils narratifs au service de la construction collective de nouveaux futurs. Futurs dans lesquels une place particulière est

faite à l'environnement, à sa préservation ainsi qu'à la gestation de nouveaux récits pour et par la jeunesse. La réflexion autour de l'usage des matériaux prenant compte des enjeux relatifs au développement durable, ainsi que l'originalité du projet, le parcours et les compétences pluridisciplinaires des artistes, le potentiel élevé de médiation culturelle, ainsi que la médiation radiophonique de l'ensemble du projet en font tout simplement le dossier lauréat.

Puissent ces fossiles imaginaires vous intriguer et vous accompagner de nombreuses années sur le parcours de vos baignades présentes et futures.

Pour le jury
Laurence Wagner
présidente





